

NOTES FRÉQUEMMENT UTILISÉES	DESCRIPTION
X édition	Lorsque l'information est présente dans le document, indiquer s'il y a lieu de quelle édition il s'agit. Ex. : 2 ^e édition
Autographié par x	Lorsque le document est autographié, indiquer par qui.
Avant-propos de x	Indiquer le nom de l'auteur de l'avant-propos lorsqu'il y a lieu.
Dedicacé par x pour y	Lorsque le document est dedicacé, indiquer par qui et pour qui.
Endommagé	À inscrire en note lorsque le document nécessite une réparation ou un remplacement.
Ex-libris	Lorsqu'un recueil ou un ouvrage contient un ex-libris.
Illustré par x	Lorsque le document est illustré à l'aide de dessins, de gravures, de peintures, d'aquarelles ou d'estampes, on réunit ces formes d'art graphique sous le vocable « illustré par » et on ajoute le nom de l'illustrateur.
Introduction de x	Indiquer s'il y a lieu le nom de l'auteur de l'introduction.
Numéroté x/y	Dans le cas où le document est un exemplaire numéroté, on indique son numéro sur le total des exemplaires numérotés. Ex. : Numéroté 48/200
Photographies de x	Lorsque le document est illustrés à l'aide de photographies, on indique le nom du photographe.
Préface de x	Indiquer s'il y a lieu le nom de l'auteur de la préface.
Présentation de x	Indiquer s'il y a lieu le nom de l'auteur de la présentation.
Prix x	Lorsque l'information est présente dans le document, on indique s'il y a lieu le nom du prix qui lui a été décerné. Ex. : Prix David 1969
Restriction de consultation	Lorsque la consultation du document est sujet à certaines restrictions.
Traduction de x	Lorsqu'il s'agit d'une traduction, on indique le nom du traducteur.